



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 23 juin 2025 – Délibération n°075

**Convocation envoyée,  
affichée et mise en ligne  
le : 17/06/2025**

\*\*\*\*\*

**Nombre de membres :**

- En exercice : 28
- Présents : 17
- Pouvoirs : 2
- Votants : 19
- Absents : 9

\*\*\*\*\*

**Résultats :**

- Pour : 19
- Contre : 0
- Abstention : 0

\*\*\*\*\*

**Liste des délibérations  
affichée et mise en ligne  
le : 27/06/2025**

**(Annexes jointes)**

### EXPOSÉ DES MOTIFS

**Monsieur le Maire** expose au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux d'éclairage public inhérent à la convention de groupement de commande et de modernisation de l'éclairage public, le SIEDA indique que le montant des travaux s'élève à 103 600,00 euros H.T.

Monsieur le Maire précise que sur ce montant et conformément au règlement d'usage du transfert de compétence, la participation de la commune est de 88 060,00 euros.

**Après avoir entendu l'exposé,**

### LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

ly	FC
----	----

**Vu** l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron ;

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** la délibération 2024-070 « transfert de la compétence éclairage public de la commune au SIEDA »

## DECIDENT

**ARTICLE 1 : DE S'ENGAGER** à payer le montant de l'investissement estimée à 88 060,00 euros.

**ARTICLE 2 :** La participation définitive tiendra compte du décompte réalisé en fin de travaux. Dans l'éventualité où des travaux complémentaires s'avèreraient nécessaires, la mise en recouvrement de la participation de la commune serait établie sur le montant de la facture définitive dont une copie nous sera transmise par le S.I.E.D.A.

**ARTICLE 3 : D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Maire  
Edmond Gros



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture

**Le secrétaire de séance**  
Françoise CAPUS

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Françoise Capus".